

CA09 08 0798

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la Salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le lundi, 23 novembre 2009, à 19 h 30, à laquelle sont présents:

Le maire : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Laval Demers
Aref Salem
Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire de l'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

CA09 08 0799

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 23 novembre 2009.

Proposé par le conseiller Laval Demers;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 23 novembre 2009.

ADOPTÉ.

CA09 08 0800

Soumis sommaire décisionnel numéro 1094434066 relatif au budget de fonctionnement 2010 de l'arrondissement.

ATTENDU l'article 143.2 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un budget qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU que la dotation budgétaire de l'arrondissement transmise par le service des finances se chiffre pour les revenus à 4 369 600 \$ et pour les dépenses à 67 250 300 \$ pour une dotation nette de 62 880 700 \$;

ATTENDU que l'arrondissement désire accroître son budget de fonctionnement par une affectation du surplus libre au montant de 904 100 \$ et par un accroissement de son objectif de revenus et de dépenses de l'ordre de 180 300 \$;

ATTENDU que cette modification augmente la cible de revenus à 5 454 000 \$ et le budget de dépenses à 68 334 700 \$, la dotation nette demeurant à 62 880 700 \$;

ATTENDU que certaines sommes sont inscrites à recevoir comme dotation supplémentaire pour un montant de 300 000 \$;

ATTENDU que la séance spéciale pour l'adoption du budget de fonctionnement a été dûment convoquée le 6 novembre 2009 dans le journal Les Nouvelles Saint-Laurent;

Proposé par le conseiller Laval Demers;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

D'adopter le budget de fonctionnement 2010 de l'arrondissement et d'en approuver la transmission au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ.

Le 23 novembre 2009

CA09 08 0801

Soumis sommaire décisionnel numéro 1094322002 relatif au programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de l'arrondissement;

ATTENDU l'article 144.5 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un programme des immobilisations de l'arrondissement;

ATTENDU que le programme triennal d'immobilisations 2010-2012 respecte l'enveloppe budgétaire transmise par les services centraux;

ATTENDU la liste des projets inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2010;

ATTENDU que la séance spéciale pour l'adoption du programme triennal d'immobilisations a été dûment convoquée le 6 novembre 2009 dans le journal Les Nouvelles Saint-Laurent;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1. D'approuver la liste des projets constituant le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissements et les sources de financement prévus à ces projets pour 2010, 2011 et 2012 et d'en approuver la transmission au Comité exécutif de la Ville de Montréal.
- 2.- D'approuver le texte *Faits saillants des investissements prévus pour 2010* qui accompagne le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement et qui est inclus au programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de la Ville.

ADOPTÉ

CA09 08 0802

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

CA09 08 0803

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Laval Demers, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 20h13.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire